

Communiqué du CMF

Le Conseil du Marché Financier porte à la connaissance des actionnaires de la Société Tunisienne des Industries Pneumatiques-STIP- et du public, que la société concernée s'est acquittée de ses obligations en matière d'information périodique et permanente, et décide, par conséquent, la reprise de la cotation de la STIP à partir du 20 juin 2011.

Les modalités pratiques de la reprise de la cotation du titre STIP seront annoncées par avis de la Bourse.